

Questions orales

M. Turner (Vancouver Quadra): Peut-être le premier ministre pourrait-il nous parler de la cohésion de son parti sur la question de la peine capitale et nous donner ses intentions à ce sujet?

M. Forrestall: Et quelles sont les vôtres?

M. Turner (Vancouver Quadra): Notre position est parfaitement claire.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Quelle est-elle?

Une voix: Annoncez la couleur.

M. Turner (Vancouver Quadra): Quand le premier ministre réagira-t-il aux efforts accomplis par certains de ses collaborateurs dans les rangs ministériels pour respecter un engagement qu'il a pris auprès des Canadiens? Mais c'est une autre paire de manches.

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT VA REMBOURSER LA
CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Je vais poser encore une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Cela a coûté apparemment 6 millions de dollars et cet argent a été chargé à la Caisse de la Commission d'assurance-chômage. Est-ce que le gouvernement va rembourser la Commission d'assurance-chômage pour compenser les travailleurs qui, après tout, ont contribué à la Caisse?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, premièrement, je pensais que le leader de l'Opposition officielle était mieux informé. Il va falloir vous dire que la Commission a coûté 5.2 millions de dollars. J'espère maintenant que le chiffre est officiel, il l'était hier, et j'espère que tous les députés de l'Opposition... on va éviter du côté du Nouveau parti démocratique de parler de 8 millions de dollars, c'est 5.2 millions de dollars.

Deuxièmement, monsieur le Président, il n'y a pas d'organisme, il n'y a pas de corporation qui, à un moment ou à un autre, ne juge pas utile de réévaluer à l'intérieur de son système ses opérations, de tenter d'améliorer ses services et, en général, de façon régulière, ces mêmes corporations assument elles-mêmes, à même leurs fonds, l'étude et l'évaluation du fonctionnement. C'est simplement la raison pour laquelle nous avons considéré, avec l'autorisation du Conseil du Trésor, que les fonds de l'assurance-chômage devaient payer une étude qui permettrait d'améliorer le service donné par la Commission d'assurance-chômage.

[Traduction]

LE CALCUL ANNUALISÉ DES PRESTATIONS—ON DEMANDE AU
MINISTRE DE REJETER LA RECOMMANDATION

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, c'est au ministre de l'Emploi et de

l'Immigration que je m'adresse. Hier, comme en fait foi le hansard à la page 1 753, le ministre a déclaré ce qui suit:

... notre objectif n'est pas de réduire les contributions fédérales aux chômeurs.

Le ministre des Transports a dit quelque chose d'analogue à l'extérieur de la Chambre. Si tel est le cas, pourquoi le ministre ne rejette-t-il pas immédiatement la recommandation 23 relativement à la méthode dite d'annualisation dans le calcul des prestations, ce qui va bel et bien réduire les versements aux chômeurs, ceux surtout qui n'ont pas de métier et qui éprouvent bien du mal à trouver du travail? Pourquoi ne rejette-t-il pas cette recommandation sur-le-champ, compte tenu de ce qu'il a dit à la Chambre?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai dit également à la Chambre hier à mon collègue que le gouvernement avait l'intention de faire une étude sérieuse du système d'assurance-chômage. Il est bien évident que le parti libéral a cette faculté d'étudier des rapports dans une journée et demie à peu près, d'en déduire... d'un travail d'un an et demi, de réussir à faire un choix. On verra quelle est la nature du choix que vous faites exactement.

En ce qui nous concerne, nous ne rejetons ni n'acceptons aucune des recommandations *a priori*. Nous allons les situer dans le cadre de l'ensemble de l'évaluation, nous allons retenir ce qui est bon. Nous ne retiendrons pas ce qui n'est pas bon. Et dans cet ensemble-là, on va présenter des choses, le 15 mai, qui représentent la position du gouvernement.

[Traduction]

ON DEMANDE UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Par conséquent, monsieur le Président, nous ne pouvons croire ce que le ministre a dit hier à la Chambre. Puisque les propositions Forget auraient de très graves répercussions pour les provinces, car des milliers de chômeurs devront se tourner vers l'aide sociale provinciale, quand le ministre envisage-t-il de rencontrer les autorités des provinces? Entend-il organiser une conférence fédérale-provinciale sur cette question avant le 15 mai, de façon que les provinces aient leur mot à dire sur ce projet qui risque de les frapper de plein fouet?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, mon collègue sait très bien que nous avons d'excellentes relations avec les provinces. J'aurai une rencontre avec mes collègues en janvier 1987 où il sera bien sûr question de l'assurance-chômage, et cette rencontre va sûrement nous permettre d'avoir l'avis des provinces et d'avancer plus rapidement dans le dossier et, autant que possible, on le pense bien, répondre aux attentes que les provinces vont manifester.